

Intervenants de la soirée



Monsieur Daniel Baril

Spécialiste du droit à l'éducation à l'ICÉA

Daniel Baril est chargé de projet aux politiques en éducation des adultes à l'ICÉA depuis près de 10 ans. À ce titre, il a la responsabilité de faire un suivi de l'action gouvernementale dans les différents domaines de l'éducation et de la formation des adultes et d'alimenter les réseaux membres de l'ICÉA sur ces questions. Il est responsable de la rédaction des mémoires de l'ICÉA. Durant les dernières années, il a également assuré la coordination des activités de l'Institut pour la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO. Dans le cadre de ses fonctions, M. Baril participe aux activités de Conseil international de l'éducation des adultes. Il a aussi été président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) en 1999-2000.



Monsieur Julius Grey

Avocat spécialisé en droit de la personne

Julius Grey a défendu plusieurs causes devant la Cour suprême, la Cour d'appel du Québec et la Cour d'appel fédérale, la Cour supérieure et la Cour fédérale. Il a participé à de nombreuses conférences et est intervenu devant plusieurs comités parlementaires et commissions gouvernementales. En 2004, il a reçu la Médaille du Barreau du Québec. M. Grey est Gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec et a publié de nombreux articles juridiques et non juridiques, dont « Immigration Law in Canada », en 1984.

Les grandes conférences citoyennes de l'ICÉA

L'adulte apprenant du 21^e siècle est appelé à vivre dans une économie et une société du savoir. Il est appelé à vivre dans une société et des villes éducatives, dans des organisations et des communautés apprenantes, en situation d'apprentissage continu de la démocratie dans des contextes de pluralisme et de diversité.

Les défis et les enjeux de l'éducation tout au long de la vie font l'objet de débats internes dans les divers milieux de l'éducation et de la formation des adultes. Ils sont également l'objet de discussions chez les décideurs politiques et économiques. Toutefois, force est de constater que ces débats importants n'occupent pas encore la place qui leur revient dans la sphère publique et chez les citoyens et les citoyennes.

Les grandes conférences citoyennes de l'ICÉA visent à pallier cette absence de lieux de débats ouverts au grand public sur les questions d'éducation et de formation des adultes. Elles explorent les différentes dimensions des défis et des enjeux qui s'adressent à l'adulte apprenant du 21^e siècle. La formation liée au travail, les savoirs éthiques, environnementaux, interculturels, scientifiques, citoyens ou liés à la santé sont de plus en plus des moyens permettant aux individus de réaliser leur plein potentiel et de bénéficier des possibilités offertes par la société.

Les grandes conférences citoyennes de l'ICÉA ont un format dynamique. Des conférenciers et des experts s'expriment sur les différents sujets abordés. Par la suite, des citoyens et des citoyennes ont l'occasion d'échanger avec ces experts et de les questionner en fonction de leurs préoccupations.

Intervenants de la soirée



Monsieur Gaétan Cousineau

Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Gaétan Cousineau détient un diplôme en droit civil de l'Université d'Ottawa et une maîtrise en administration publique de l'ENAP. Il a exercé le droit en pratique privée de 1968 à 1992. Il occupait le poste de directeur général de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) en 2006-2007. Il a été membre, coordonnateur et vice-président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) de 1998 à 2006, ainsi que membre de l'exécutif de l'Association internationale des juges en droit des réfugiés (AIJDR). De 1992 à 1998, il a été membre de la Commission municipale du Québec. Il a été maire de Gatineau, président de la Communauté régionale de l'Outaouais et membre du conseil d'administration de la Fédération Canadienne des municipalités (FCM). M. Cousineau siège au conseil d'administration de l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'homme (AFCNDH) et est vice-président de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne.



Monsieur Henri Laberge

Conseiller à la retraite à la Centrale des syndicats du Québec CSQ)

Henri Laberge a été conseiller à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) de 1971 à 1998 (alors appelée Centrale de l'enseignement du Québec). En 1977, il a participé à la rédaction de la Loi 101 avec M. Camille Laurin. Henri Laberge a été président de la Société nationale des Québécois pour les régions de la Capitale-nationale et du Suroît ainsi que président du Mouvement laïque québécois. Il est l'un des instigateurs de la désignation de l'autoroute 40 « autoroute Félix-Leclerc » puisqu'il est à l'origine de la campagne qui a fait adopter le nom officiel en 1997.

Organisme démocratique de la société civile, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) rassemble les forces vives de l'éducation et de la formation des adultes au Québec depuis plus de six décennies dans le but de promouvoir le droit et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie.

Pour être informé des prochaines grandes conférences citoyennes de l'ICÉA, contactez Annabelle Duchesne : aduchesne@icea.qc.ca ou 514 948-2044, poste 227.

Déroulement de la soirée

~ 17 h ~ Accueil et collation

~ 17 h 30 ~ Début de la conférence

Introduction - Madame Diane Dupuis, directrice adjointe

Présentation des invités et du fonctionnement

Interventions

Monsieur Gaétan Cousineau

Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Monsieur Henri Laberge

Conseiller à la retraite à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Monsieur Julius Grey

Avocat spécialisé en droit de la personne

Allocution de Monsieur Daniel Baril

Spécialiste du droit à l'éducation à l'ICÉA

~ 18 h ~ Échanges avec le public

Questions, témoignages et réflexions des citoyens et des citoyennes

~ 19 h ~ Clôture

Grande conférence citoyenne

L'adulte apprenant du 21^e siècle
APPRENDRE EST-IL UN DROIT ABSOLU?

Judi 10 décembre 2009
Écomusée du fier monde
17 h à 19 h